### République Française Département des Hautes-Alpes

#### Ressources & Administration Générale

AR PREFECTURE

005-240500439-20171219-2017\_120-DE Regu le 09/01/2018



www.ccbrianconnais.fr

# DELIBERATION N°2017-120 du 19 décembre 2017

OBJET – Personnel – Création de deux emplois non permanents à la crèche Guisane (accroissement saisonnier d'activité) – Modification du tableau des effectifs

Rapporteur : M. le Vice-Président en charge du pôle « Ressources et Administration générale », S.FINE Annexe : Tableau des effectifs

Le 19 décembre 2017 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 13 décembre 2017 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de M. Gérard FROMM.

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents: 27 pour les délibérations n°2017-112 et 2017-113

28 pour la délibération n°2017-114

29 pour les délibérations n°2017-115 à 2017-120 et pour la motion n°2017-121

Nombre de pouvoirs : 9 pour les délibérations n°2017-112 et 2017-113

8 pour la délibération n°2017-114

7 pour les délibérations n°2017-115 à 2017-120 et pour la motion n°2017-121

Mme Martine ALYRE est nommée secrétaire de séance.

Sont présents: M. Gérard FROMM, Mme Nicole GUERIN, M. Éric PEYTHIEU, Mme Fanny BOVETTO, M. Maurice DUFOUR, M. Yvon AIGUIER, Mme Marie MARCHELLO (à partir de la délibération n°2017-114), M. Bruno DAVANTURE, Mme Renée PETELET, M. Mohamed DJEFFAL, Mme Claude JIMENEZ (à partir de la délibération n°2017-115), M. Romain GRYZKA, Mme Catherine VALDENAIRE, M. Bruno MONIER, Mme Catherine MUHLACH, M. Jean-Franck VIOUJAS, M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Guy HERMITTE, M. Jean-Louis CHEVALIER, M. Pierre LEROY, Mme Martine ALYRE, M. Nicolas GALLIANO, M. Gilles PERLI, M. Emeric SALLE, M. Thierry BOUCHIÉ, M. Olivier FONS, M. Sébastien FINE, Mme Patricia ARNAUD.

Ont donné pouvoir :

Mme Francine DAERDEN à M. Maurice DUFOUR Mme Catherine GUIGLI à M. Yvon AIGUIER

M. Gilles MARTINEZ à M. Gérard FROMM

Mme Marie MARCHELLO à Mme Renée PETELET (pour les délibérations n°2017-112 et 113) Mme Claude JIMENEZ à Mme Nicole GUERIN (pour les délibérations n°2017-112 à 114)

Mme Anne-Marie FORGEOUX à M. Roger GUGLIELMETTI M. Jean-Marius BARNEOUD à M. Jean-Franck VIOUJAS Mme Catherine BLANCHARD à M. Nicolas GALLIANO M. Charles PERRINO à Mme Patricia ARNAUD

Vu le Code général des collectivités territoriales,

**Vu** la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 alinéa 2 (recrutement d'un contractuel pour faire face à un accroissement salsonnier d'activité) et 34,

**Vu** le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale et relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

**Considérant** que pour assurer le bon fonctionnement du service, la crèche de la Guisane a besoin de procéder à la création d'un emploi non permanent (contractuel) à temps non complet à raison de 17,5 heures hebdomadaires dans le cadre de l'accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs sur le grade d'adjoint technique afin d'exercer les missions d'agent d'entretien,

#### Ressources & Administration Générale

#### AR PREFECTURE

005-240500439-20171219-2017\_120-DE Regu le 09/01/2018

Considérant que pour assurer le bon fonctionnement du service et respecter les normes d'encadrement, la crèche de la Guisane a besoin de procéder à la création d'un emploi non permanent (contractuel) à temps non complet à raison de 7 heures hebdomadaires dans le cadre de l'accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe afin d'exercer les missions d'agent éducatif,

Considérant que la délibération créant l'emploi précise le ou les grades correspondant à l'emploi créé, il n'est pas nécessaire de créer plusieurs emplois pour pouvoir se laisser la latitude de recruter sur différents grades,

#### Le conseil communautaire à l'unanimité

## Recrutements - créations de poste

## Pour la crèche de la Guisane

**Décide** de la création d'un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique de catégorie C à temps non complet à raison de 17,5 heures hebdomadaires (TNC 50%) pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs. L'emploi non permanent est créé pour un contractuel afin que l'agent exerce les missions d'agent d'entretien.

**Décide** de la création d'un emploi non permanent sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe de catégorie C à temps non complet à raison de 7 heures hebdomadaires (TNC 20%) pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs. L'emploi non permanent est créé pour un contractuel afin que l'agent exerce les missions d'agent éducatif.

Inscrit au budget les crédits correspondants.

Modifie le tableau des effectifs en conséquence

## Création

Un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique de catégorie C à temps non complet à raison de 17,5 heures hebdomadaires (TNC 50%) pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs. L'emploi non permanent est créé pour un contractuel afin que l'agent exerce les missions d'agent d'entretien ;

Un emploi non permanent sur le grade d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe de catégorie C à temps non complet à raison de 7 heures hebdomadaires (TNC 20%) pour une durée maximale de six mois, compte tenu, le cas échéant, du renouvellement du contrat, pendant une même période de douze mois consécutifs. L'emploi non permanent est créé pour un contractuel afin que l'agent exerce les missions d'agent éducatif.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme
Le Président,
R.F.
Département des Hautas Alpes
Gérard FROMM.

Date affichage:

0 9 JAN, 2018

			AD DDEECTURE				
	EM			OIS PERMANENTS TIR PREFECTIONE			
CADRE D'EMPLOIS	GRADE	avant le 19/12/201	après le 19/12/2017				
FILIERE ADMINISTRATIVE	FILIERE ADMINISTRATIVE Nombre d'emplois fonctionnels	2	2				
EMPLOIS FONCTIONNELS	Directeur Général des Services 20-40.000 HTS	1	1				
	DGAS des EPCI 20-40,000 HTS	9	1	création de poste pour le chargé de communication lors du CC du 19/12/2017			
CADRE D'EMPLOIS DES ATTACHES TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des attachés te Attaché hors classe	0	10 0	(attaché)			
	Attaché principal Attaché	9	0 10				
	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux	7	6	suppression de poste pour le chargé de communication lors du CC du 19/12/2017 (cadre d'emplois des rédacteurs)			
CADRE D'EMPLOIS DES REDACTEURS TERRITORIAUX	Rédacteur principal de 1ère classe	2	2				
	Rédacteur principal de 2ème classe	1	1				
	Rédacteur Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints	3	3				
	administratifs Adjoint administratif principal de 1ère classe -	14	14				
CADRE D'EMPLOIS DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS	échelle C3	1	1				
	Adjoint administratif principal de 2ème classe - échelle C2	7	7				
FILIERE TECHNIQUE	Adjoint administratif - échelle C1 FILIERE TECHNIQUE	6	6				
аоўинозт алашт	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des ingénieurs territoriaux	6	6				
	Ingénieur hors classe	0	0				
CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX	Ingénieur principal	3	3				
	Ingénieur Nombre d'emplois du cadre d'emplois des	3	3				
CADRE D'EMPLOIS DES TECHNICIENS TERRITORIAUX	techniciens territoriaux Technicien principal de 1ère classe	8 2	2				
	Technicien principal de 2ème classe Technicien territorial	2 4	2 4				
	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux	3	3				
TERRITORIAUX	Agent de maîtrise principal	1	1				
	Agent de maîtrise Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints	2	2				
	techniques territoriaux Adjoint technique principal de 1ère classe - échelle	38	38				
TERRITORIALIX	C3	10	10				
	Adjoint technique principal de 2ème classe - échelle C2	3	3				
Emploi de catégorie C - Véolia	Adjoint technique Emploi de catégorie C - Véolia	25 1	25 1				
FILIERE CULTURELLE	FILIERE CULTURELLE						
CADRE D'EMPLOIS DES PROFESSEURS TERRITORIAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des professeurs territoriaux d'enseignement artistique	7	7				
D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Professeur d'enseignement artistique hors classe	5 2	5 2				
	Professeur d'ens. artistique de classe normale Nombre d'emplois du cadre d'emplois des assistants						
CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	territoriaux d'enseignement artistique Assistant EA principal de 1ère classe	16 11	16 11				
D ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Assistant EA principal de 2ème classe Assistant enseignement artistique	4	4				
FILIERE MEDICO-SOCIALE	FILIERE MEDICO-SOCIALE Nombre d'emplois du cadre d'emplois des						
CADRE D'EMPLOIS DES CONSEILLERS TERRITORIAUX	conseillers territoriaux socio-éducatif Conseiller supérieur socio-éducatif	0	0				
SOCIO-EDUCATIFS	•	0	0				
	Conseiller socio-éducatif Nombre d'emplois du cadre d'emplois des assistants	0	0				
CADRE D'EMPLOIS DES ASSISTANTS TERRITORIAUX SOCIO-EDUCATIFS	territoriaux socio-éducatif Assistant principal socio-éducatif	3	3 0				
	Assistant socio-éducatif	3	3				
CADRE D'EMPLOIS DES EDUCATEURS TERRITORIAUX DE	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des éducateurs territoriaux de jeunes enfants						
IFIINES ENFANTS	Educateur principal de jeunes enfants	5 2	5 2				
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES	Educateur de jeunes enfants Nombre d'emplois du cadre d'emplois des agents	3	3				
	territoriaux spécialisés des écoles maternelles ATSEM principal de 1ère classe - échelle C3	1 0	0				
	ATSEM principal de 2ème classe - échelle C2 Nombre d'emplois du cadre d'emplois des agents	1	1				
CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS SOCIAUX TERRITORIAUX	sociaux	8	8				
	Agent social principal de 1ère classe - C3	1	1				
	Agent social principal de 2ème classe - échelle C2 Agent social	1 6	1 6				
CADRE D'EMPLOIS DES PUERICULTRICES TERRITORIALES	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des puéricultrices territoriales	2	2				
	Puéricultrice hors classe	1	1				
	Puéricultrice de classe supérieure Puéricultrice de classe normale	0	0				
CADRE D'EMPLOIS DES INFIRMIERS TERRITORIAUX EN SOINS GENERAUX	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux	2	2				
	Infirmier en soins généraux de classe supérieure Infirmier en soins généraux de classe normale	1 1	1				
	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des						
	auxiliaires de puériculture Auxiliaire de puériculture ppale de 1ère classe -	22	22				
	échelle C3 Auxiliaire de puériculture ppale de 2ème classe -	5	5				
	échelle C2	17	17				
	EH IEDE ANIMATION						
FILIERE ANIMATION	FILIERE ANIMATION Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints						
FILIERE ANIMATION		2 0 2	2 0 2				

	_		 	
AR			 г. т	'URE
HE	_	T		11195

			1005-24	0500409-20171219-2017-120-RF		
			DIS NON-PERMANENTS 439-20171219-2017_120-BE			
				Regu   Te   09/01/2018		
GRADE/CADRE D'EMPLOIS	GRADE/CADRE D'EMPLOIS	avant le 19/12/2017	19/12/2017	OBSERVATIONS		
CADRES D'EMPLOI DES ADJOINTS TECHNIQUES	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux	13	14			
	Adjoint technique	13	14	Création d'un poste d'adjoint technique dans le cadre de l'accroissement saisonnier d'activité lors du CC du 19/12/2017 (TNC 50%) pour le poste d'agent d'entretien à la crèche Guisane		
CADRES D'EMPLOI DES ASSISTANTS TERRITORIAUX D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des assistants territoriaux d'enseignement artistique	0	1			
	Assistant enseignement artistique	0	1	création de poste pour le professeur de chant (remplacement depart) au sein du grade d'assistant d'enseignement artistique lors du CC du 19/12/2017 (TNC 12,5/20)		
CADRE D'EMPLOIS DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des auxiliaires de puériculture	0	1			
	Auxiliaire de puériculture ppale de 1ère classe - échelle C3	0	0	Création d'un poste d'auxiliaire de puériculture principal de 2ème classe dans le		
	Auxiliaire de puériculture ppale de 2ème classe - échelle C2	0	1	creation à un pose à auxiliaire de puericulture principal de zeme classe dans le cadre de l'accroissement salsonnier d'activité lors du CC du 19/12/2017 (TNC 20%) pour le poste d'agent éducatif à la crèche Guisane		
CADRES D'EMPLOI DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS	Nombre d'emplois du cadre d'emplois des adjoints administratifs	1	1			
	Adjoint administratif C1	1	1			
CONTRATS AIDES	CONTRATS AIDES	ı	1			
CUI-CAE ou Emploi d'avenir : agent administratif redevance spéciale	CUI-CAE ou Emploi d'avenir : agent administratif redevance spéciale	0	0			
CUI-CAE ou Emploi d'avenir: agent technique polyvalent OM	CUI-CAE ou Emploi d'avenir: agent technique polyvalent OM	0	0			
Total nombre de postes	Total nombre de postes	14	17			